



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13  
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 4 mars 2019

#### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Michel GREGEOIS, Thierry BOLZE, Gérard GRANJON, Amadeu DO REGO, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Christophe BOULON, Mohamed AROUS, Corentin BREURE, Guillaume CIMIER, Nicolas TRAN.

**Excusés :** **Membres :** Bilal LAIMENE, Moussa TALL, Roger ANDRE, Lucien CHARBONNEL, Jean Luc COMACLE et Sami CHAOUCH.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

### RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

#### Courriers des arbitres et observateurs :

ABEZZOT Judicaël : courrier prise en compte

BOTTON Morgane : Demande prise en compte

DOUFENE Amirouche : Certificat médical pris en compte

CHAOUCH Sami : Justificatif pris en compte

MAMMAR Karim : Courrier pris en compte

MOLINO Vincenzo : Certificat de reprise pris en compte

SOUFFLET Hervé : Courrier pris en compte

VERGUET Nicolas : Demande transmise à la commission Statut de l'Arbitrage

#### Courriers des clubs :

MUROISE F. ST BONNET DE MURE : Demande prise en compte

ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX : Demande prise en compte

### DECISIONS

#### Suite au rattrapage médical des tests physiques du samedi 2 mars :

ANDRE Thibaut et MOUKADDAM Hamza : Suite a votre absence à cette séance, vous êtes distrait de désignation 3 mois à compter du lundi 4 mars.

LATHUILLIERE Benoit, GOUACEM Ilyes, MEI Stéphane, M'HACHI Gebril, DJEFFAL Elyamine, KISSA Yacine et BLANCHARD Cyril : Suite à votre participation, le retrait de désignation est levé à compter du 2 mars.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Commission d'Appel selon les dispositions prévues à l'article 13 des Règlements Généraux du District de Lyon et du Rhône de Football (Titre II "Règlements sportifs").

### CONVOCATIONS

#### AUDITION NO 17 : Monsieur FERGATI Mohamed

Vous êtes convoqué devant la Commission Départementale de l'Arbitrage le lundi 18 mars 2019 à 19h30 au siège du District de Football Lyon et du Rhône – 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 Lyon pour le motif suivant : Comportements inappropriés.

### LES DATES A NE PAS MANQUER

#### **DU JEUDI 28 FEVRIER AU MERCREDI 13 MARS 2019 :**

Questionnaire annuel des lois du jeu pour les arbitres et observateurs du District. Modalités reçues par mail.



## **INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE**

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com)

**Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):**

Newsletter #7

Coup de sifflet reconnaissant à Mario

### **Tombola UNAF-EVIAN 2019**

N'oubliez pas de ramener ou de renvoyer au District les talons des billets ainsi que l'argent des billets vendus. D'autres carnets à vendre sont toujours disponibles pour ceux qui le souhaitent.

MERCI dans tous les cas de votre aide précieuse.

### **Adhésion UNAF 2018-2019 :**

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale.

**46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune, 25€ nouvel arbitre, jeune ou adulte, après le 15/01/2019.**

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

### **Services de proximité offerts à nos adhérents :**

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.